

Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015

16 mai 2012
Français
Original : anglais

Première session

Vienne, 30 avril-11 mai 2012

Rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

I. Introduction

1. À sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale a noté, dans sa résolution 66/33, que les Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires avaient décidé, après avoir procédé aux consultations appropriées, que le Comité préparatoire tiendrait sa première réunion à Vienne du 30 avril au 11 mai 2012.
2. En conséquence, Libran Cabactulan (Philippines), Président de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, a ouvert la première session du Comité préparatoire le 30 avril 2012.
3. La Haute Représentante pour les affaires de désarmement, Angela Kane, a fait un discours à la 1^{re} séance du Comité préparatoire, le 30 avril.
4. Les 111 États ci-après, qui sont parties au Traité, ont participé aux travaux du Comité préparatoire à sa première session : Albanie, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Monténégro, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turkménistan, Turquie,



Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

5. Le Comité préparatoire a tenu 15 séances et, conformément à la décision qu'il avait prise, des comptes rendus analytiques ont été établis pour la séance d'ouverture (NPT/CONF.2015/PC.I/SR.1), le débat général (NPT/CONF.2015/PC.I/SR.1 à 3 et 5) et la séance de clôture (NPT/CONF.2015/PC.I/SR.15); ils sont publiés séparément (voir annexe au présent rapport).

6. Le Service des armes de destruction massive du Bureau des affaires de désarmement a rempli la fonction de secrétariat du Comité et le Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) représentait cette dernière.

II. Questions de fond et de procédure

A. Organisation des travaux du Comité préparatoire

7. En ce qui concerne la présidence des différentes sessions du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen de 2015, les délégations sont convenues de présenter la candidature du représentant d'un pays du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour la première session, celle d'un pays du Groupe des États d'Europe orientale pour la deuxième session, celle d'un représentant d'un pays du Groupe des pays non alignés et autres États parties au Traité pour la troisième session, et celle d'un représentant d'un pays du Groupe des États non alignés et autres États parties au Traité pour la présidence de la Conférence d'examen de 2015. Tous les groupes ont été invités à présenter les candidatures aussi rapidement que possible.

8. Conformément à cet accord, la candidature de Peter Woolcott (Australie), représentant le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, a été présentée pour la première session. À sa 1^{re} séance, le 30 avril, le Comité a élu par acclamation M. Woolcott Président de la première session.

9. À sa 1^{re} séance, le 30 avril, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après (NPT/CONF.2015/PC.I/3) :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Débat général sur les questions liées à tous les aspects des travaux du Comité préparatoire.
5. Déclarations d'organisations non gouvernementales.
6. Préparation de l'examen du fonctionnement du Traité, conformément au paragraphe 3 de l'article VIII du Traité, en particulier examen des principes, objectifs et moyens de promouvoir l'application intégrale du Traité, ainsi que son caractère universel, y compris certaines questions de fond portant sur l'application du Traité et des décisions 1 et 2, ainsi que de la résolution relative au Moyen-Orient adoptée en 1995; le Document

final de la Conférence d'examen de 2000; et les conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi adoptées à la Conférence d'examen de 2010.

7. Organisation des travaux du Comité préparatoire :
 - a) Élection du bureau;
 - b) Dates et lieux des sessions suivantes;
 - c) Méthodes de travail :
 - i) Prise des décisions;
 - ii) Participation;
 - iii) Langues de travail;
 - iv) Comptes rendus et documents.
8. Rapport sur les résultats de la session à la prochaine session du Comité préparatoire.
9. Organisation de la Conférence d'examen de 2015 :
 - a) Dates et lieu;
 - b) Projet de règlement intérieur;
 - c) Élection du Président et des autres membres du bureau;
 - d) Nomination du Secrétaire général;
 - e) Ordre du jour provisoire;
 - f) Financement de la Conférence, y compris son comité préparatoire;
 - g) Documentation de base;
 - h) Document(s) final(s).
10. Adoption du rapport final et des recommandations du Comité préparatoire destinés à la Conférence.
11. Questions diverses.

10. Par ailleurs, le Comité a pris note du calendrier indicatif (NPT/CONF.2015/PC.I/INF/3) et de sa version résumée (NPT/CONF.2015/PC.I/INF/4).

11. Au cours du débat sur l'organisation des travaux du Comité préparatoire, les décisions ci-après ont été prises :

a) Dates et lieux des sessions suivantes

À sa 1^{re} séance, le Comité a décidé qu'il tiendrait sa deuxième session à Genève, du 22 avril au 3 mai 2013.

b) Méthodes de travail

i) Prise de décisions

À sa 1^{re} séance, le Comité a décidé de faire tout son possible pour adopter ses décisions par consensus et qu'au cas où il n'y parviendrait pas, il appliquerait, *mutatis mutandis*, le Règlement intérieur de la Conférence d'examen de 2010.

ii) Participation

À sa 1^{re} séance, le Comité a décidé que :

Les représentants d'États qui ne sont pas parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires seraient autorisés, sur leur demande, à participer en tant qu'observateurs à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des séances privées, à occuper, dans la salle du Comité, les sièges correspondant à la plaque portant le nom de leur pays et à recevoir les documents du Comité; ils seraient aussi autorisés à soumettre des documents aux autres participants. Aucun État non partie au Traité n'a assisté aux séances du Comité en tant qu'observateur.

La Palestine a participé en tant qu'observateur aux travaux du Comité, conformément à l'article 44 du règlement intérieur.

Les représentants des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales internationales et régionales seraient autorisés, sur leur demande, à participer en tant qu'observateurs à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des séances privées, à occuper, dans la salle du Comité, les sièges correspondant à la plaque portant le nom de leur organisation et à recevoir les documents du Comité. Ils auraient en outre le droit de soumettre par écrit leurs points de vue et leurs observations sur les questions relevant de leur domaine de compétence et de les diffuser en tant que documents du Comité. Ce dernier a également décidé que, conformément à l'arrangement convenu lors de la troisième session du Comité préparatoire de 2010, qui s'appliquerait *mutatis mutandis*, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales internationales et régionales seraient invitées, au cas par cas et sur décision du Comité, à faire des exposés devant ce dernier. En conséquence, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales internationales et régionales ci-après étaient représentées par un observateur aux réunions du Comité : la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la Ligue des États arabes, l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Union africaine et l'Union européenne.

Les représentants des organisations non gouvernementales seraient autorisés, sur leur demande, à assister à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des séances privées, à occuper un siège dans la galerie réservée au public, à recevoir les documents du Comité et à mettre, à leurs frais, des documents à la disposition des autres participants. Le Comité réserverait également à chacune de ses sessions une séance pour leur permettre d'intervenir. En conséquence, les représentants de 60 organisations non gouvernementales ont assisté à ses travaux (NPT/CONF.2015/PC.I/INF/5).

iii) Langues de travail

À sa 1^{re} séance, le Comité a décidé d'utiliser l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe comme langues de travail.

iv) Comptes rendus et documents

À sa 1^{re} séance, le Comité a décidé que des comptes rendus analytiques seraient établis, à chacune de ses sessions, pour la séance d'ouverture, le débat général et la séance de clôture et que les décisions prises lors d'autres séances seraient également consignées.

12. Le Comité a réservé quatre séances pour un débat général sur les questions se rapportant à tous les aspects de ses travaux et entendu à ce titre 66 déclarations qui sont consignées dans les comptes rendus analytiques des séances auxquelles elles ont été prononcées (NPT/CONF.2015/PC.I/SR.1 à 3 et 5). En outre, comme il l'avait décidé lors de sa première session, le Comité a invité les représentants de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et de l'Union africaine à faire des déclarations à la fin du débat général.

13. À sa 4^e séance, le 2 mai, le Comité a entendu 10 déclarations faites par des organisations non gouvernementales.

14. Le Comité a consacré neuf séances au total à un débat de fond au titre du point 6 de l'ordre du jour.

15. Le débat a été organisé en tenant compte du calendrier indicatif (NPT/CONF.2015/PC.I/INF/3) prévoyant que le même temps serait alloué à l'examen de trois groupes de questions d'ordre général et de trois groupes de questions précises.

16. Le Comité a examiné les trois groupes de questions d'ordre général suivants, compte tenu de la répartition des points entre les grandes commissions de la Conférence d'examen de 2010 (NPT/CONF.2010/1, annexe V) :

a) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, au désarmement et à la paix et à la sécurité internationales (art. I et II et al. 1 à 3 du préambule; art. VI et al. 8 à 12 du préambule), aux garanties de sécurité (résolutions 255 (1968) et 984 (1995) du Conseil de sécurité; arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes);

b) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, aux garanties et aux zones exemptes d'armes nucléaires (art. III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier dans leur rapport avec l'article IV et les sixième et septième alinéas du préambule; art. I et II et premier et troisième alinéas du préambule, dans leur rapport avec les articles III et IV; art. VII);

c) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives au droit inaliénable de toutes les parties au Traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans discrimination et en conformité avec les articles I et II (art. III, par. 3, et IV, sixième et septième alinéas du

préambule, en particulier dans leur rapport avec l'article III, par. 1, 2 et 4, et les quatrième et cinquième alinéas du préambule; art. V); autres dispositions du Traité.

17. Le Comité a examiné les trois groupes de questions précises ci-après :

- a) Désarmement nucléaire et garanties de sécurité;
- b) Questions régionales, y compris en ce qui concerne le Moyen-Orient et l'application de la résolution de 1995 y relative;
- c) Utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et autres dispositions du Traité; et amélioration de l'efficacité de la procédure d'examen renforcée.

18. Conformément au paragraphe 7 b) de la section IV (« Le Moyen-Orient, en particulier l'application de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient »), des conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi, adoptées à la Conférence d'examen de 2010, Jaakko Laajava (Finlande), facilitateur nommé par le Secrétaire général de l'ONU et les coauteurs de la résolution de 1995, en consultation avec les États de la région, a présenté un rapport au Comité à sa 10^e séance (NPT/CONF.2015/PC.I/11).

B. Organisation de la Conférence d'examen de 2015

19. Le Comité préparatoire, étant chargé de préparer la Conférence d'examen de 2015, a pris les décisions suivantes :

a) **Financement de la Conférence d'examen, y compris son comité préparatoire**

À sa 15^e séance, le 11 mai 2012, le Comité a décidé de demander au Secrétariat de lui fournir, pour sa deuxième session, une estimation du coût de la Conférence d'examen de 2015, y compris du Comité préparatoire;

b) **Nomination du Secrétaire général provisoire de la Conférence d'examen de 2015**

À sa 15^e séance, le 11 mai 2012, le Comité a décidé d'inviter le Secrétaire général de l'ONU à désigner, en consultation avec les membres du Comité préparatoire, un représentant qui remplira les fonctions de Secrétaire général provisoire de la Conférence d'examen de 2015, nomination qui serait confirmée ultérieurement par la Conférence elle-même.

C. Documentation

20. Au cours de la session, le Comité était saisi des documents suivants :

NPT/CONF.2015/PC.I/1

Lettre datée du 16 janvier 2012, adressée au Président désigné de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 par le Secrétaire général

| | |
|-----------------------|---|
| NPT/CONF.2015/PC.I/2 | Lettre datée du 17 février 2012, adressée au Président désigné de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 par le Secrétaire général |
| NPT/CONF.2015/PC.I/3 | Ordre du jour provisoire |
| NPT/CONF.2015/PC.I/4 | Rapport financier |
| NPT/CONF.2015/PC.I/5 | Mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et des documents issus des conférences d'examen précédentes : rapport présenté par l'Australie |
| NPT/CONF.2015/PC.I/6 | Implementation of Article VI - Report submitted by the Islamic Republic of Iran pursuant to action 20 of the conclusions and recommendations for follow-on actions, adopted at the 2010 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non encore publiée) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/7 | Establishment of a nuclear-weapon-free zone in the Middle East: report submitted by the Islamic Republic of Iran pursuant to paragraph 9 of section IV of the conclusions and recommendations for follow-on actions adopted at the 2010 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non encore publiée) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/8 | Rapport présenté par la Nouvelle-Zélande (version française non encore publiée) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/9 | Mesures visant à promouvoir l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et la réalisation des objectifs énoncés dans la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient : rapport présenté par le Canada |
| NPT/CONF.2015/PC.I/10 | Implementation of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons: report submitted by Canada (version française non encore publiée) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/11 | Report of the facilitator to the first session of the Preparatory Committee for the 2015 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non encore publiée) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/12 | Statement by the People's Republic of China, France, the Russian Federation, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America to the Preparatory Committee for the 2015 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, Vienna, 3 May 2012 (version française non encore publiée) |

| | |
|-------------------------|--|
| NPT/CONF.2015/PC.I/13 | Implementation of the action plan of the Final Document of the 2010 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons: report submitted by the Republic of Korea (version française non encore publiée) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.1 | Mise en oeuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, en particulier le point 61 : deuxième Colloque international sur la réduction de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi : document de travail présenté par l'Autriche et la Norvège |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.2 | Coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (Groupe des Dix de Vienne) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.3 | Respect des dispositions et vérification : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le Groupe des Dix de Vienne) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.4 | Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (Groupe des Dix de Vienne) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.5 | Sûreté nucléaire : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le Groupe des Dix de Vienne) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.6 | Protection physique et trafic illicite : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le Groupe des Dix de Vienne) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.7 | Contrôle des exportations : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (le Groupe des Dix de Vienne) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.8 | Réunions parallèles d'experts sur un traité concernant l'arrêt de la production de matières fissiles : document de travail soumis par l'Australie et le Japon |

| | |
|--------------------------|---|
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.9 | Approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire : document de travail présenté par la Suède |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.10 | Traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles : dispositions pratiques à prendre aux fins de l'application de la mesure n° 15 du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : document de travail conjoint présenté par l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.11 | Comblent, grâce à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, le fossé entre les générations, aux fins de l'avènement de la paix et d'un avenir durable : mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, en particulier la mesure n° 22 : document de travail présenté par l'Autriche et le Japon |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.12 | Transparence en matière d'armement nucléaire : initiative pour la non-prolifération et le désarmement : document de travail soumis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Chili, les Émirats arabes unis, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne et la Turquie |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.13 | Application de la résolution de 1995 et des résultats des Conférences d'examen de 2000 et de 2010 sur le Moyen-Orient : dossier de travail présenté par l'Égypte |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.14 | Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération : initiatives concrètes à prendre pour appliquer la mesure n° 22 du plan d'action adopté en 2010 par la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail commun présenté par l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.15 | Document de travail présenté par les Émirats arabes unis, au nom des États membres de la Ligue des États arabes, au Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.16 | Document de travail sur le désarmement présenté par les Émirats arabes unis, au nom des États membres de la Ligue des États arabes, au Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 |
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.17 | Document de travail présenté par les Émirats arabes unis, au nom des États membres de la Ligue des États arabes, à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 |

- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.18 Renforcer la sûreté nucléaire : document de travail présenté par la Suisse
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.19 Mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.20 Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : désarmement : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.21 Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : non-prolifération nucléaire : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.22 Procedural and other arrangements for the effective and successful outcome of the Preparatory Committee and 2015 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons: working paper submitted by the Group of Non-Aligned States Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non parue)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.23 Garanties de sécurité contre l'emploi ou la menace de l'emploi d'armes nucléaires : document de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.24 Le droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : dossier de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.25 Essais nucléaires : document de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.26 Garanties : document de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.27 Vérification : document de travail présenté par le Groupe des États membres du Mouvement des pays non alignés qui sont parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.28 Zones exemptes d'armes nucléaires : document de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.29 Désarmement nucléaire : document de travail présenté par l'Afrique du Sud, au nom du Brésil, de l'Égypte, de l'Irlande, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et de la Suède, membres de la Coalition pour un nouvel agenda

- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.30 Multilateral nuclear disarmament verification: applying the principles of irreversibility, verifiability and transparency: working paper submitted by South Africa on behalf of Brazil, Egypt, Ireland, Mexico, New Zealand and Sweden as members of the New Agenda Coalition (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.31 Droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.32 Désarmement nucléaire : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.33 Non-prolifération in all its aspects: working paper submitted by the Islamic Republic of Iran (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.34 Non-respect des articles I, III, IV et VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.35 Security assurances against the use or threat of use of nuclear weapons: working paper submitted by the Islamic Republic of Iran (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.36 Nuclear disarmament: working paper submitted by the members of the Group of Non-Aligned States Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.37 Additional protocol: working paper submitted by the members of the Non-Proliferation and Disarmament Initiative (Australia, Canada, Chile, Germany, Japan, Mexico, the Netherlands, Poland, Turkey and the United Arab Emirates) (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.38 Matters relating to implementation of the provisions of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons: working paper submitted by the Syrian Arab Republic (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.39 Nuclear issues in the Middle East: working paper submitted by China (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.40 Nuclear disarmament and reduction of the danger of nuclear war: working paper submitted by China (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.41 Non-prolifération of nuclear weapons: working paper submitted by China (version française non encore publiée)

- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.42 Security assurances: working paper submitted by China (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.43 Nuclear-weapon-free zones: working paper submitted by China (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.44 Peaceful uses of nuclear energy: working paper submitted by China (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.45 Mise en œuvre des conclusions et recommandations relatives aux mesures de suivi à prendre formulée à la Conférence des Parties en 2010 : document de travail présenté par l'Union européenne
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.46 Utilisations pacifiques de la technologie nucléaire : soutien de l'Union européenne aux activités menées en matière de sûreté, de sécurité et de garanties par l'Agence internationale de l'énergie atomique et les pays qui ont choisi d'utiliser les technologies nucléaires à des fins pacifiques : document de travail présenté par l'Union européenne
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.47 Working paper submitted by Libya to the Preparatory Committee for the 2015 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.48 Implementation of the 1995 resolution concerning the establishment of a nuclear-weapon-free zone in the region of the Middle East: working paper submitted by Libya (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.49 The need to foster commitment to nuclear disarmament and strengthen the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons: working paper submitted by Libya (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.50 International Atomic Energy Agency safeguards: differentiation without discrimination: working paper submitted by Switzerland (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.51 Sécurité nucléaire : résultats du Sommet de Séoul de 2012 sur la sécurité nucléaire : document de travail présenté par la République de Corée
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.52 Regional issues: Middle East: working paper submitted by the Group of Non-Aligned States Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (version française non encore publiée)
- NPT/CONF.2015/PC.I/WP.53 Chairman's factual summary (Working paper) (version française non encore publiée)

| | |
|-----------------------------------|--|
| NPT/CONF.2015/PC.I/WP.54 | Recommandations relatives aux procédures de retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux conséquences de l'exercice éventuel de ce droit par un État : document de travail établi par l'Ukraine et la Fédération de Russie |
| NPT/CONF.2015/PC.I/DEC.1 | Décisions adoptées par le Comité |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/1 | Information for participation by non-governmental organizations (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/2 | Informations for States parties, observer States and Intergovernmental organizations (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/3 | Indicative Timetable (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/4 | Indicative Timetable (summarized) (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/5 | List of non-governmental organizations (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/6 | List of Secretariat Officers (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/INF/7 et Add.1 | List of Participants (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/MISC.1 | Provisional list of Participants (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/CRP.1 | Draft decisions on the organization of work of the Preparatory Committee and the 2015 Review Conference (en anglais seulement) |
| NPT/CONF.2015/PC.I/CRP.2 | Draft report of the Preparatory Committee on its first session (en anglais seulement) |

21. On trouvera la liste des délégations des États parties, des États observateurs, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales dans le document NPT/CONF.2015/PC.I/INF/7 et Add.1.

Annexe

Comptes rendus analytiques de la première session du Comité préparatoire

Les comptes rendus analytiques seront publiés séparément sous les cotes
NPT/CONF.2015/PC.I/SR.1 à 3, 5 et 15.
